

L'Auteur

Le professeur Murtadha Mutahhari est encore trop peu connu au sein des musulmans francophones pour qu'il soit superflu de le présenter. Né en 1919 dans un village du Khorassan iranien, il disparaît après soixante années d'une vie fructueuse dans le domaine de la pensée islamique, assassiné à Téhéran par un groupuscule contre-révolutionnaire, quelques mois après la victoire de la Révolution islamique à laquelle il avait oeuvré. Etudiant durant seize ans la littérature, la philosophie, la jurisprudence et autres branches des sciences islamiques dans la ville religieuse de Qom, il se consacra ensuite à l'enseignement de la philosophie et des sciences religieuses à l'Université de Téhéran.

Son activité politique de propagande contre le régime du Chah lui valut d'être arrêté et incarcéré à plusieurs reprises par la trop célèbre Savak, puis interdit d'audience. Malgré les obstacles auxquels il se heurta, il joua néanmoins un rôle fondamental dans le processus d'avènement de la Révolution islamique, notamment dans la sensibilisation et dans la mobilisation des couches religieuses et étudiantes, en étroite collaboration avec l'Imam Khomeyni.

Auteur de plus de quarante ouvrages, essentiellement dans le domaine de la philosophie et de la sociologie islamiques et comparées¹, il peut être considéré à juste titre comme l'un des précurseurs de la renaissance de la pensée islamique dans le monde contemporain.

L'Ouvrage

Le présent ouvrage est sans doute un des écrits du professeur Mutahhari les plus célèbres en Iran. Le texte original de "*La Question du Hijab*" a été établi sur la base d'une série de conférences délivrées une vingtaine d'années avant la Révolution islamique en Iran devant l'Association Islamique des Médecins, qui furent compilées, corrigées et mises à jour par l'auteur lui-même et publiées pour la première fois en 1969.

Il écrit dans sa préface: "Le dessein poursuivi par l'auteur, ainsi que par le groupe d'intellectuels musulmans pratiquants de l'Association Islamique des Médecins, en exposant et en publiant "*La Question du hijab*", est lié au sentiment qu'outre les abondantes déviations pratiques apparues dans le domaine du hijab, cette question et toutes les questions relatives à la femme sont devenues pour un certain nombre d'individus malintentionnés et stipendiaire un moyen de lancer contre l'Islam une

tumultueuse propagande. Or il est évident que dans les conditions actuelles, la jeune génération n'étant pas formée de façon suffisante dans le domaine religieux, de telles propagandes assurent leur effet néfaste..."

Il dit plus loin: "Le phénomène de la "nudité" est sans aucun doute une des maladies de notre siècle, qui sera tôt ou tard reconnue comme telle. Or à supposer que nous imitions aveuglément l'Occident, l'avant-garde occidentale finira, elle, par dénoncer la nature du phénomène, et si nous croisons les bras dans l'attente de cette formulation, je crains qu'il ne soit trop tard..."

Le but de l'auteur était assurément de faire prendre conscience, d'informer, de corriger des idées fausses à propos du hijab dans le contexte socioculturel d'un pays islamique dont le regard était alors braqué sur l'Occident.

Le sujet est aujourd'hui d'une grande actualité au niveau de la planète entière, dans la mesure où le hijab est à notre époque le révélateur de deux phénomènes: celui d'un retour, d'une affluence vers l'Islam d'une part, dont il est un signe concret, visible ; celui d'autre part de l'appréhension, de la peur, de la panique de certains régimes face à la "montée" de l'Islam, qui s'opposent au hijab pour s'opposer à l'Islam, en tant que signe s'imprimant dans le paysage socio-culturel d'un attachement profond à un Islam vécu non seulement spirituellement et individuellement, mais aussi pratiquement, socialement, politiquement.

Il est d'actualité encore au sens où il constitue dans ses formes un défi à deux courants caractéristiques du monde contemporain: le "dé-couvrement" au nom de la modernité, d'une part, et d'autre part, la confusion navrante entre conformité et équivalence des droits de l'homme et de la femme, la revendication féminine du droit à la similitude au lieu du droit à la différence et à l'affirmation de soi selon des critères spécifiquement féminins.

Dans la traduction du présent ouvrage, nous nous sommes heurté à un certain nombre de difficultés: Tout d'abord, la trame du texte étant une série de conférences, celui-ci ne répondait pas toujours à l'ordre rigoureux d'un texte rédigé par écrit dès l'origine ; nous avons néanmoins touché au minimum à l'ordre du texte. En second lieu, la présence dans le texte d'une série de termes ou d'expressions appartenant à la terminologie de la jurisprudence islamique ou propres à la vision du monde islamique posait des problèmes de traduction du fait de l'absence de termes ou d'expressions équivalents en langue française; nous espérons avoir pu donner à leur transcription la clarté voulue.

En troisième lieu, le fait que l'auteur s'adressait à un public exclusivement iranien nous a fait supprimer certains passages descriptifs caractéristiques de la société iranienne de l'époque antérieurement à la Révolution – dénués d'intérêt pour le lecteur francophone, et explique par ailleurs ce que ce dernier considéra peut-être comme une lacune, à savoir l'absence d'allusion à la situation du hijab dans certains pays musulmans – notamment les pays d'Afrique du Nord –, situation fort différente de celle prévalant en Iran.

Par ailleurs, s'adressant à des musulmans d'origine, le présent texte ne répond sans doute pas à certaines interrogations des non-musulmans concernant le hijab: tel n'était pas son objectif. Nous espérons que la présente traduction pourra aviser le lecteur de la véritable signification, de la véritable portée, de la véritable valeur du hijab islamique, avec l'aide de Dieu Tout-Puissant.

Il est aussi à espérer que cet ouvrage sera favorablement accueilli et mis à profit par tous ceux qui aspirent à mieux connaître la Vérité et à éviter de tomber dans le piège des désinformations malhonnêtes.

"O vous qui croyez! Répondez à Dieu et à son Messager, lorsque celui - ci vous appelle vers ce qui vous fait revivre!" (Coran 8: 24)

Relations Internationales Organisation
de la Diffusion Islamique

1. Parmi les oeuvres de M. Mutahhari: Les principes de la philosophie et la méthode du réalisme; La Justice Divine; Le système des droits de la femme en Islam; Les causes de l'attrait pour le matérialisme; L'Homme et le Destin; La Question du hijab; Les révoltes islamiques au cours des cent dernières années; Initiation aux sciences islamiques; Initiation au Coran; L'usure, la banque, l'assurance; Philosophie de la Morale, etc.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/fr/la-question-du-hijab-ayatullah-murtadha-mutahhari/pr%C3%A9face-du-traducteur>